

Le 12 juin 2017

INFORMATION DU CONSOMMATEUR RAPPEL DE PRODUIT

Le GAEC LES PORTES HELLINS procède aujourd'hui au retrait de la vente de **crème crue** suite à la mise en évidence de ***Listeria monocytogenes***.

Il s'agit des lots portant les caractéristiques suivantes :

Nature du produit : Crème crue

Marque : GAEC LES PORTES HELLINNS

Présentation : Pots en verre de 20 et 40 cl

DLC : du 25/05/17 au 14/06/17

L'ensemble des lots sont retirés de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Les crèmes crues ont été vendues entre le 12 mai et le 2 juin dans des magasins de vente au détail, des supermarchés et des marchés du Pays d'Auge.

Dans le cas où le produit a été acheté « à la coupe » dans des rayons traditionnels ou sur les marchés, qu'il ne dispose plus de son étiquetage d'origine et en cas de doute, il convient de se renseigner auprès du vendeur pour savoir si le produit acheté est concerné par l'alerte.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant aux lots décrits ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les personnes qui auraient consommé les crèmes crues mentionnées ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Le Gaec Les Portes Hellins se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au 06 81 41 08 83.

Les crèmes crues mises en rayon à partir du 7/06 et portant une DLC supérieure au 16/06 ne sont pas concernées par le problème sanitaire.

Merci de votre compréhension et de votre soutien.

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/alimentation/alerte-alimentation>